

Le Romaintois



Bulletin municipal 2^e semestre 2018

Dernière ligne droite...

Avant même les événements spontanés de ces derniers mois dans notre pays face au «matraquage fiscal», à la hausse des carburants, encouragés par un ras le bol général et une crise d'identité, dès 2015, notre commune a fait le choix d'investir sur la transition énergétique et écologique avec la création d'une chaudière à bois déchiqueté avec son réseau de chaleur. Ce projet, unique dans le Pays de l'Agenais, a pour objectif de réduire notre dépendance aux énergies fossiles en utilisant de la ressource locale, le bois, mais aussi de réduire les coûts de combustible pour pouvoir chauffer les bâtiments communaux.

A travers ce bulletin, vous aurez l'occasion de découvrir le 2^e dossier qui est l'aménagement et la sécurisation des espaces publics. En effet, ce dossier est complémentaire avec la création de la chaufferie car nous serons obligés d'enfouir le réseau de chaleur sous les places du village et donc de rénover le centre bourg. Mais ce dossier ne s'arrête pas uniquement à de la rénovation, il s'agit de se mettre en conformité avec la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilités réduites (P.M.R.), d'avoir un espace convivial sécurisé (création d'une esplanade) et surtout de sécuriser l'accès aux écoles.

Le début des travaux est prévu pour la mi-mars 2019 pour se terminer fin août 2019. Les délais seront courts mais le conseil municipal et moi-même seront très vigilants sur le respect du calendrier et des budgets engagés.

Vous aurez l'occasion, en lisant ce journal, de découvrir les actions, les activités, les animations de nos associations, de nos enseignants et de notre personnel municipal qui œuvrent pour dynamiser notre commune. Merci encore à eux pour leur engagement.

Pour conclure, je tiens à vous informer que :

*Le dimanche 20 janvier 2019 à 11 h
à la salle des fêtes du village,
auront lieu les traditionnels vœux du Maire.*

Je compte sur votre présence.

A très bientôt et tous nos vœux pour cette année 2019 à vous et à toute votre famille.

Mathieu TOVO

Infos municipales

Le chiffre du jour : 438 habitants

En effet, il s'agit du bilan du dernier recensement effectué par l'INSEE sur la commune.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir à l'occasion des vœux du Maire.

Secrétariat de mairie

Après plus de 13 ans au poste de secrétaire de mairie, madame Laure DEPAUW (à gauche) a eu une promotion vers une autre collectivité. Ainsi depuis le 3 novembre 2018, madame Alexandra DUMON (à droite) devient notre nouvelle secrétaire de mairie.

Bienvenue à elle.



L'Agence postale Communale (APC)

Vous avez eu l'occasion d'être informé du changement de lieu et d'horaires concernant l'APC.

Notre agent se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h50 à 11h50 à la mairie.





Le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale

Un grand merci aux parents et enfants qui se sont déplacés et ont participé à ce moment de recueillement pour ne pas oublier cet événement que nous ne souhaitons pas revoir.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Le ruisseau «le Collong» et la GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) : dans notre bulletin du 2^e semestre 2017, nous vous informions que la GEMAPI devenait à partir du 1^{er} janvier 2018, une compétence obligatoire de notre intercommunalité.

Aussi, nous avons saisi le secrétariat de Monsieur le Président pour l'informer de la préoccupation que les riverains et la mairie avaient sur la problématique de ce ruisseau.

Courant octobre, notre intercommunalité a signé une convention de partenariat avec le syndicat des 2 Séounes afin de mettre à disposition un technicien pour réaliser un audit et des relevés topographiques sur l'ensemble du ruisseau. Ces données sont en cours d'exploitation et nous ne manquerons de vous tenir informés des solutions retenues.

Les écoles

Les effectifs

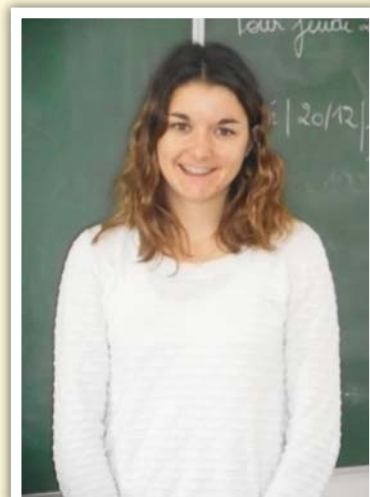
23 maternelle : 6 petite section, 10 moyenne section, 7 grande section

23 Primaire : 10 CP et 13 CE1

Les enseignantes



Anne CHARRIER (Maternelle)



Charlotte RAFFIN (Primaire)

L'arrivée du Père Noël

Ce vendredi 21 décembre 2018, l'ensemble des enfants du RPI de St Jean de Thurac et de St Romain le Noble s'était donné rendez-vous à la salle des fêtes du village pour chanter, pour s'amuser, pour déguster le bon goûter que leur avait préparé l'association des parents d'élèves. Les enfants ont eu aussi l'occasion de rencontrer personnellement le Père Noël. Merci aussi aux parents venus nombreux pour écouter les chants des enfants.



Création d'un réseau de chaleur bois-énergie

L'Union Européenne cofinance ce projet
avec le Fonds Européen Agricole pour le
Développement Rural (FEADER).

- L'Europe investit dans les zones rurales -



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Pays de
l'Agénais
syndicat mixte

Notre commune avait déposé un dossier de demande de subvention auprès du Pays de l'Agenais concernant le thème valoriser les ressources locales en lien avec les énergies renouvelables (point 3.1). Nous avons présenté notre dossier le mercredi 13 décembre 2017 devant les membres du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de l'Agenais. La commission après délibération a rendu un AVIS FAVORABLE à notre dossier. Ainsi, nous vous présentons le dossier ainsi retenu.

Présentation de la commune

Saint-Romain-Le-Noble est situé à l'Est du Pays de l'Agenais sur le territoire de la Communauté de communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres.



❖ 425 habitants

❖ 8,5 km² de superficie

Description du projet

Descriptif de l'action

- ❖ Installation d'un réseau de chaleur bois-énergie sur la commune, reliant l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, école maternelle et primaire, cantine, salles des fêtes et des associations).
- ❖ Création d'un local dédié pour la chaufferie bois.
- ❖ Approvisionnement local de la ressource en bois en 2 temps : bois déchiqueté provenant des exploitations forestières de Lot-et-Garonne (Briolance, Monflanquin...) puis valorisation des rebus de bois de la commune.



Mairie
Ecole maternelle



École et salle des fêtes
Cantine



Salle des associations

Partenaires associés au projet

La commune a associé le point info énergie/SDEE47 comme partenaire technique (note d'opportunité, accompagnement dans la recherche de financements).

Implantation de la chaufferie bois



Enjeux et objectifs

La création d'un réseau de chaleur Bois-Energie s'inscrit dans la volonté forte de la commune de **préserv**er l'**envi**ronnement et de **valoriser les ressources locales** :

- ❖ Réduire la dépendance énergétique de la commune.
- ❖ Réaliser des économies sur la consommation énergétique (15% minimum).
- ❖ Réduire le transport routier des combustibles en s'approvisionnant localement.
- ❖ Favoriser les énergies renouvelables.
- ❖ Lutter contre les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique.
- ❖ Valoriser les déchets de bois provenant de l'élagage des bords de route, de l'entretien des ripisylves et des futaies de la commune.
- ❖ Sensibiliser les élus locaux aux énergies renouvelables.
- ❖ Susciter la création d'une filière bois locale sur l'Agenais (plateforme bois en partenariat avec les CUMA, mutualisation des coûts...).

Dépenses liées au projet

- ❖ Chaudière masse et son silo de stockage.
- ❖ Chaudière d'appoint.
- ❖ Équipements hydrauliques (canalisations, radiateurs, compteurs...).
- ❖ Travaux (main d'oeuvre, voirie, réseaux enterrés, terrassement...).



Sous-stations



Tubes PE Pré-isolés

Plan de financement prévisionnel

Le Plan de financement prévisionnel est susceptible d'être modifié (prévisionnel).

Nature des dépenses	HT	Recettes	Montants	
Réseau de chaleur et chaudière	190 000€	Région Nouvelle-Aquitaine	78 200 €	32 %
Réseau de chauffage annexe	40 000 €	FEADER (LEADER)	121 800 €	48 %
Frais d'études	20 000 €	Autofinancement	50 000 €	20 %
TOTAL	250 000€	TOTAL	250 000 €	100 %

Selon délibération n°2017-041 du 17/11/2017

Programme LEADER

LEADER est un acronyme pour « Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». C'est un programme européen destiné au développement des territoires ruraux et financé par le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**.

Ce programme a pour objectif de favoriser l'émergence d'actions pilotes et de qualité, fondées sur :

- ❖ Une stratégie locale de développement
- ❖ Des partenariats locaux et fédérateurs
- ❖ Une approche innovante des projets
- ❖ Une diffusion des projets exemplaires
- ❖ Des coopérations entre les territoires

Qui pilote le programme ?

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais porte juridiquement le programme LEADER. Le pilotage du programme et l'attribution des aides sont assurés par le Comité de programmation, instance locale composée de 22 membres, issus d'un collège public et d'un collège privé.

Le Comité de programmation évalue les projets de manière transparente et objective selon les critères de sélection suivants :

- ❖ La dimension collective et partenariale.
- ❖ La plus-value territoriale.
- ❖ L'innovation.
- ❖ Le rayonnement géographique.
- ❖ La dynamique sociale et solidaire.
- ❖ La dimension environnementale.

Comment fonctionne le programme ?

LEADER s'adresse à tous les porteurs de projets publics et privés intervenant sur le territoire du Pays de l'Agenais : collectivités, entreprises, associations, particuliers...

Le programme peut financer des dépenses matérielles et immatérielles (travaux, aménagements, mobiliers, équipements, études, ingénierie, communication...).

La subvention intervient à hauteur de 80% maximum des dépenses publiques totales éligibles depuis le 1^{er} janvier 2018.

**1 € de financement public
permet d'obtenir jusqu'à 4 €
de FEADER**

Vous avez un projet ?

Assurez-vous que votre projet remplit bien toutes les conditions nécessaires :

- ❖ Votre projet est situé sur le territoire du Pays de l'Agenais (hors commune d'Agen).
- ❖ Votre projet n'a pas débuté au moment de la demande de subvention.
- ❖ Votre projet répond au programme d'actions LEADER et aux critères de sélection.
- ❖ Votre projet bénéficie de fonds publics (État, Région, Conseil départemental, collectivités...).
- ❖ Vous communiquez largement sur l'aide octroyée par l'Europe.
- ❖ Vous avez la capacité d'avancer la trésorerie sans vous mettre en difficulté.



LA VALORISATION DU PATRIMOINE IDENTITAIRE

- 1.1. Améliorer la connaissance du patrimoine et la promotion de ses richesses
- 1.2. Développer l'offre culturelle en zone rurale
- 1.3. Soutenir les aménagements touristiques

Exemples de projets soutenus :

- Charte paysagère, instruments de découverte du paysage et du patrimoine...
- Résidence d'artistes, lieux d'accueil innovants...
- Mise en valeur du patrimoine, itinérance douce, scénographie, applications numériques, sentiers d'interprétation, routes thématiques...



LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

- 2.1. Adapter l'offre des producteurs aux modes de consommations urbains
- 2.2. Soutenir les circuits de distribution des produits issus de l'agriculture locale

Exemples de projets soutenus :

- Points de vente et marchés innovants, drive fermier, bus itinérants de produits locaux...
- Valorisation de friches agricoles, pépinières, couveuses agricoles, découverte des circuits courts, des sites agro-industriels...



LE SOUTIEN À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- 3.1. Valoriser les ressources locales en lien avec les énergies renouvelables
- 3.2. Expérimenter de nouvelles formes de mobilités
- 3.3. Accompagner la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB)

Exemples de projets soutenus :

- Plateforme de rénovation énergétique
- Plateforme de mobilité, ateliers de réparation solidaire, plan de déplacements, coworking...
- Restauration écologique, plantations de haies, actions de sensibilisation, instruments de découverte de la biodiversité, cheminements...

Contactez l'équipe du Pays de l'Agenais

Nous vous accompagnons dans le montage de votre projet et de son financement.

Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais

leader.agenais@agglo-agen.fr / 05 53 69 53 41 / www.pays-agenais.fr

Vie des associations



APE L'ÉCOLE BUISSONNIERE Saint Jean de Thurac – Saint Romain le Noble

Le 26 octobre 2018, les parents du RPI ont élus le nouveau bureau de leur APE l'école Buissonnière. Il est constitué d'Astrid HYACINTHE, présidente, Sébastien JACQUES, vice-président, Cynthia CAUDERLIER, secrétaire, Nathalie RAYNON, vice-secrétaire, Virginie Devos-Kawa, trésorière, Ludivine JACQUES, vice-trésorière.

Elle organise, chaque année, différents évènements afin de permettre aux enfants, des deux écoles, de se créer des souvenirs impérissables (fête de Noël, Boum, participation aux sorties scolaires...)

Certain des évènements sont ouverts au grand public, afin de que le soutien financier ne soit pas uniquement supporté par les parents.

La vente de sapins a été un grand succès, nous vous en remercions. Et le 21 décembre, grâce à vous, le Père Noël a pu faire un petit détour de son long périple pour venir gâter les écoliers Romaintois et Thuracais.

L'année n'est pas terminée, d'autres évènements publics sont programmés (liste non exhaustive)

Le loto des écoles 17 mars 2019

Cette manifestation rencontre chaque année un certain succès, du notamment grâce à la qualité des lots comme aux compétences des pâtisseries et pâtisseries.

Quines, doubles quine, cartons pleins et parties des enfants, tel sont les indémodables qui vous seront proposés.

Vous souhaitez proposer un lot ? N'hésitez pas à nous contacter.

Venez nombreux

La vente de plantes et de fleurs Avril 2019

Botaniste confirmé ou jardinier amateur : A vos godets !

Que vous ayez la main verte ou des parents-amis-voisins au talent végétal indéniable, vous pouvez en période hivernal faire des boutures de plantes et arbustes. Dès le mois de février, vous pouvez semer des graines pour avoir des plants le jour de l'évènement, au printemps.

Si vous souhaitez participer et que vous n'avez pas le matériel ni de graine, vous pouvez également nous contacter.

La (très modeste) grande course d'obstacles 18 Mai 2019

Pour les enfants un parcours d'obstacle est une formidable occasion de découvrir les bienfaits du sport d'extérieur et du dépassement de soi. Pour que cette course, réservée aux enfants et familles, attire un public extérieur, nous devons rendre cet évènement exceptionnel et compléter l'offre (proposer, par exemple : un village des partenaires, une chasse au trésor tout public avec des lots à gagner, pourquoi pas une version novatrice de la traditionnelle tombola!...).

Ce type d'évènement, engendre des coûts hors norme pour une association comme la nôtre et c'est pour cette raison que nous souhaitons dès maintenant nous entourer de nombreux sponsors et de personnes aux compétences diverses qui pourraient négocier auprès des partenaires potentiels, faire des logos, rédiger des lettres, voire monter des dossiers de sponsoring, construire des obstacles, créer, animer, coordonner des équipes...

Nous avons besoin de vous pour faire vivre l'évènement.

La prochaine réunion de l'APE aura lieu en janvier, tous les parents sont les bienvenus.

N'hésitez pas, venez vous présenter - Toutes les bonnes volontés sont accueillies avec bienveillance.

Contact

Astrid Hyacinthe 06 77 90 03 98

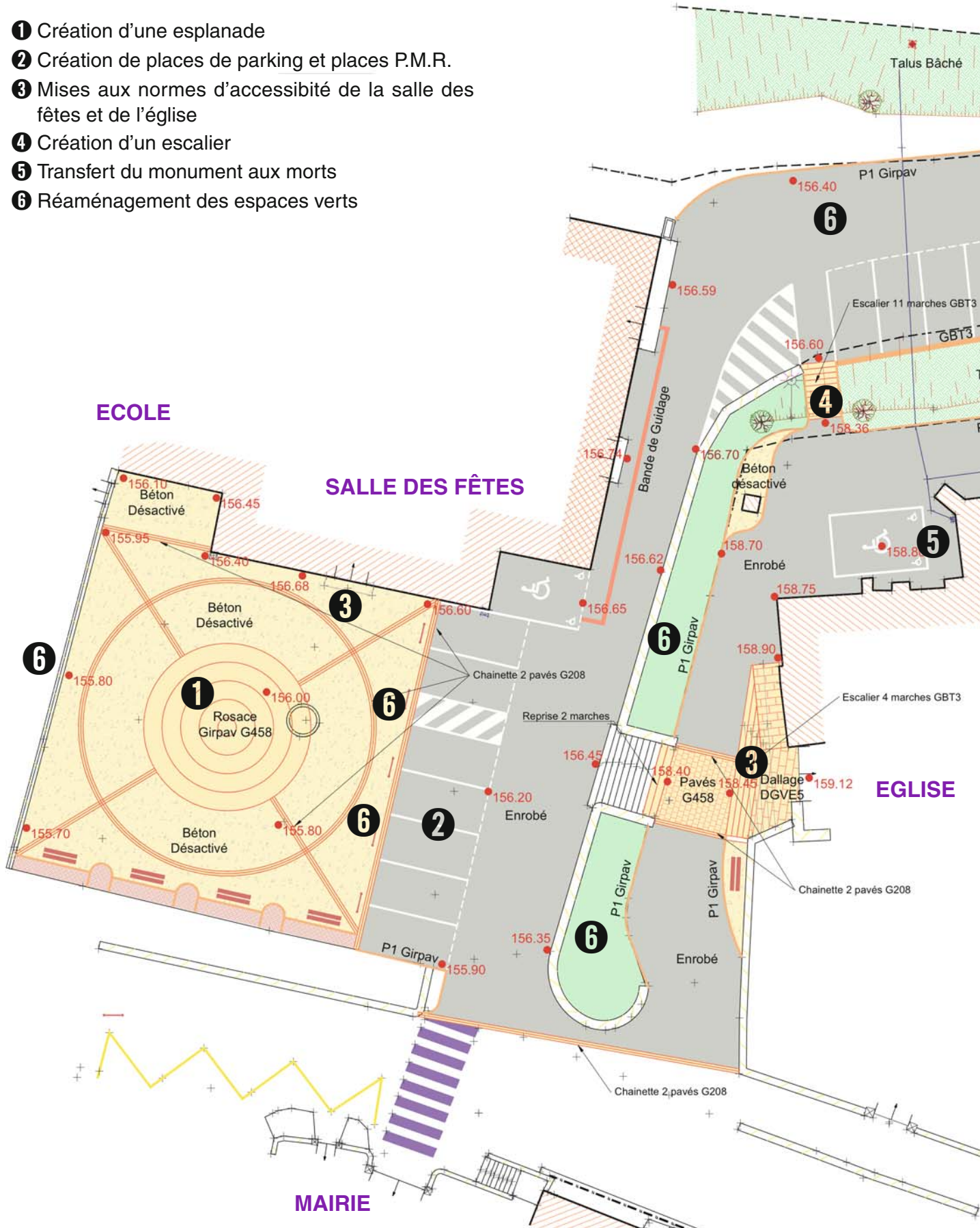
apebuissonniere@gmail.com



« APE l'école Buissonnière-RPI St-Jean de Thurac-St Romain le Noble »

Légende des travaux

- 1 Création d'une esplanade
- 2 Création de places de parking et places P.M.R.
- 3 Mises aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes et de l'église
- 4 Création d'un escalier
- 5 Transfert du monument aux morts
- 6 Réaménagement des espaces verts



FUTURE CHAUFFERIE



Plan de financement prévisionnel				
Dépenses		Recettes		
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Cofinancement	Montant (€ HT)	%
Voirie et aménagement des places	242 000 €	DETR 2018	141 350 €	55 %
Maitrise d'œuvre	15 000 €	Amende de police (Conseil Départemental 47)	6 080 €	3 %
		Autofinancement envisagé	109 570 €	42 %
TOTAL	257 000 €	TOTAL	257 000 €	100 %

Selon délibération n° 2017-042 du 17/11/2017

ZOOM sur une Association

L'association Au fil des Séounes

Sise en plein cœur du village, sous l'hippocampe des locaux communaux, l'association Au fil des Séounes œuvre depuis 2001 à l'éducation à l'environnement pour un développement durable en Lot-et-Garonne (et parfois au-delà).

Ainsi elle organise un grand nombre d'animation avec tous les publics, des formations mais aussi de l'accompagnement d'acteur (entreprises, collectivités, association...) quant à l'organisation d'événements, la création de supports d'information et d'éducation ou encore pour la mise en place de plans de mobilité responsable.

Au fil des Séounes porte fièrement des valeurs citoyennes pour un développement local, la solidarité, le partage, le vivre ensemble à travers des thèmes qui lui sont chers tels que l'écologie pratique, la consommation responsable, la mobilité durable ou encore en travaillant quotidiennement au maintien et au renforcement des liens qu'unissent l'homme à la nature et à la terre. C'est d'ailleurs à travers ses actions en faveur de la biodiversité que l'association travaille sur une fleur bien connue des villageois : La tulipe Agenaise !

A ce titre, bien qu'il ne soit pas rare de l'observer aux abords de nos routes et chemins, l'association a créé des supports d'information et de sensibilisation à son sujet et il est même possible d'en voir sur l'aire de repos de Saint Jean de Thurac.

Par ailleurs nous organisons chaque année une balade « Tulipe » aux détours des layons communaux.

Les locaux de l'association (452 route du village) sont ouverts tous les jours de la semaine et l'équipe se fera une joie de vous y accueillir pour tous renseignements. Vous pouvez aussi les joindre au 05 53 95 12 99 ou encore sur info@aufildesseounes.fr.





LES ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION AU FIL DES SÉOUNES



452 route du village / 47270 Saint-Romain-le-Noble
05 53 95 12 99 / 06 45 12 70 92 info@aufildesseounes.fr
<http://aufildesseounes.jimdo.com>
Facebook : Association Au Fil des Séounes

VENDREDI 11 JANVIER



« J'aime la galette »

En ce début d'année, pourquoi ne mangerait-on pas nous aussi de la galette ?
Retrouvons-nous pour une auberge espagnole bio version zéro déchet avec au menu :

- soupes
- Salades
- Galettes/brioches des rois

suivie d'une soirée jeux de société en famille et entre amis !

Emmenez vos couverts/assiette/verre, vos jeux préférés, ainsi que quelque chose à manger (une soupe, une salade, une galette des rois) ou à boire. Les enfants peuvent fabriquer des couronnes pour les futurs rois/reines !

À partir de 19h

Salle des associations
Derrière l'église
47270 Saint-Romain-Le-Noble

gratuit

RÉSERVATIONS: valerie.desalbres@aufildesseounes.fr / 05 53 95 12 99 / 06.45.12.70.92

1 idée, 1 info, 1 commentaire, n'hésitez pas à nous contacter via notre blog : leromaintois.jimdo.com